

Les enjeux d'une préparation au concours d'entrée en IFSI

Un concours a pour objectif de sélectionner un nombre précis de candidats en vue de répondre à un quota d'entrée en formation.

Chaque année, le nombre d'inscrits augmente alors que le quota reste inchangé.

Se préparer aux épreuves de sélection, c'est mettre toutes les chances de son côté pour réussir le passage obligé : le concours.

Les intervenants

Le cadre formateur coordinateur de la formation assure le suivi des élèves.

Il est accompagné de cadres pédagogiques de l'IFSI, de psychologues, de professionnels de santé et de professeurs.

L'inscription à la préparation

Les renseignements utiles, ainsi que le dossier d'inscription, vous seront donnés par le secrétariat de l'IFSI (coordonnées au dos).



www.ch-bagnolssurceze.fr



85, avenue de Fontresquières
30200 Bagnols-sur-Cèze

Ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi
de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h

Contacts :

tél : 04 66 79 79 33

fax : 04 66 39 49 00

mail : ifsi@ch-bagnolssurceze.fr

www.ifsi.ch-bagnolssurceze.fr



Institut de Formation en Soins Infirmiers

Préparation aux épreuves de sélection du concours d'entrée en IFSI



Centre Hospitalier de BAGNOLS-SUR-CEZE
Institut de Formation en Soins Infirmiers

La formation infirmière

Cette formation se prépare en 3 années au sein d'un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI).

Les épreuves de sélection

- ▶ Deux épreuves écrites d'admissibilité :
 - Culture générale = 2 heures
 - Tests d'aptitude = 2 heures
- ▶ Une épreuve orale d'admission qui consiste en un entretien avec trois personnes.

NB : Le nombre d'étudiants que chaque IFSI peut accueillir est limité et fixé chaque année par quota.

LES OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION

- ▶ Appréhender le déroulement et le contenu du concours.
- ▶ Préparer aux épreuves de sélection.
- ▶ Prendre connaissance de la formation initiale menant au diplôme d'état.
- ▶ Enrichir les connaissances sur la profession.

Un accompagnement individualisé pour vous permettre :

- de développer votre capacité d'analyse pour réussir au mieux les tests d'aptitude,
- d'approfondir vos connaissances dans les domaines sanitaires et sociaux,
- d'élaborer votre projet professionnel en vous aidant à clarifier vos motivations,
- d'acquérir les capacités pour argumenter et soutenir vos idées à l'oral.

Conditions d'accès aux concours

1. Être âgé de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection ; aucune dispense d'âge n'est accordée, et il n'est pas prévu d'âge limite supérieur.
2. Justifier d'un des titres ou d'une situation suivante :
 - du baccalauréat (de nationalité française) ou d'un titre admis en équivalence figurant dans l'arrêté du 25 Août 1969 modifié ou d'un titre admis en dispense en application du décret N° 81-1221 du 31 Décembre 1981.
 - d'un titre homologué au minimum au niveau IV.
 - du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou les personnes ayant satisfait à un examen spécial d'entrée aux études Universitaires (ESAEU).
 - être en classe de terminale ; l'admission définitive est alors subordonnée à l'obtention du baccalauréat français.
 - avoir été retenu par le jury régional de présélection (candidats non bacheliers mais justifiant d'une activité professionnelle, ayant donné lieu à cotisation à un régime de protection sociale d'une durée de trois ans pour les personnes issues du secteur sanitaire et médico-social, autres que les titulaires du diplôme d'état d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture et d'aide médico-psychologique, d'une durée de cinq ans pour les autres candidats) ou être en attente des résultats pour l'année en cours.

Durée de la préparation

200 heures, d'octobre à avril.

Les cours sont répartis sur 3 jours :

- le lundi de 18h à 20h (2h),
- le mercredi de 14h à 18h (4h),
- le jeudi de 18h à 20h (2h).

Le contenu de la formation

- ▶ Tests d'aptitude :
 - Présentation des différents types de tests d'aptitudes (proverbes, découverte de règles, reformulations, raisonnement analogique, combinatoire de propositions, résolutions de problèmes, contrôle attentionnel, ...).
 - Réalisation de tests avec analyse de la démarche de résolution.
- ▶ Culture générale :
 - Étude des sujets de la santé.
 - Présentation des outils de recherche des informations professionnelles.
 - Critères de qualité des informations (professionnelles, scientifiques...).
 - Étude de textes.
- ▶ Épreuve orale :
 - Construction de la pensée.
 - Gestion du stress.
 - Étude de sujets d'épreuve orale.
 - Rédaction de synthèse pour formuler le problème posé par le sujet.
 - Attitudes à adopter lors de l'oral : savoir communiquer avec autrui.
- ▶ Elaborer son projet professionnel :
 - Profession d'infirmier(e) :
 - le milieu professionnel (personne malade, concept de soins...),
 - les modes d'exercice professionnel,
 - les contenus et modalités de la formation en I.F.S.I.
 - Elaboration de son projet professionnel et de formation :
 - étude des potentialités personnelles,
 - rédaction de ses expériences personnelles ou professionnelles.
 - Oral Blanc.